

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a**

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 1 de 13

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a

Nom de la substance: méthacrylate de méthyle  
Numéro d'Enregistrement 01-2119452498-28-  
REACH:  
N° CAS: 80-62-6  
N° Index: 607-035-00-6  
N° CE: 201-297-1

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Soprema AG  
Schweiz  
Rue: Härdlistrasse 1-2  
Lieu: CH-8957 Spreitenbach  
Téléphone: +41 (0)56 418 59 30  
e-mail: sds@soprema.fr  
e-mail (Interlocuteur): sds@soprema.fr  
Internet: www.soprema.com  
Service responsable: Toxikologisches Informationzentrum  
Freiestrasse 16  
CH 8030 Zürich  
+41 44 251 5151

Téléfax: +41 (0)56 418 59 31

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

Tox Info Suisse  
Notfallnummer 145  
Email: info@toxi.ch  
DE Tel +49 228 287 3333

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225  
Skin Irrit. 2; H315  
Skin Sens. 1; H317  
STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Danger  
d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 2 de 13

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
80-62-6	méthacrylate de méthyle			45 - < 50 %
	201-297-1		01-2119452498-28	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H225 H315 H317 H335			
	résine polyester saturée			30 - < 35 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
38668-48-3	1,1-(p-Tolylimino)dipropan-2-ol			1 - < 5 %
	254-075-1		01-2119980937-17	
	Acute Tox. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H300 H319 H412			
1330-20-7	xylène			< 1 %
	215-535-7			
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H226 H332 H312 H315 H319 H335 H373 H304			
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			< 0,1 %
	203-603-9		01-2119475791-29	
	Flam. Liq. 3; H226			
123-86-4	acétate de n-butyle			< 0,1 %
	204-658-1		01-2119485493-29	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H336 EUH066			
100-41-4	éthylbenzène			< 0,1 %
	202-849-4			
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H332 H315 H319 H335 H373 H304			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 3 de 13

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
80-62-6	201-297-1	méthacrylate de méthyle	45 - < 50 %
		par inhalation: CL50 = >50 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
38668-48-3	254-075-1	1,1-(p-Tolylimino)dipropan-2-ol	1 - < 5 %
		par voie orale: ATE = 5 mg/kg	
1330-20-7	215-535-7	xylène	< 1 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1.5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg	
108-65-6	203-603-9	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	< 0,1 %
		dermique: DL50 = 7500 mg/kg; par voie orale: DL50 = 8532 mg/kg	
123-86-4	204-658-1	acétate de n-butyle	< 0,1 %
		par inhalation: CL50 = >50 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
100-41-4	202-849-4	éthylbenzène	< 0,1 %
		par inhalation: CL50 = 17,2 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1.5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 15400 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3500 mg/kg	

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

###### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

###### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

###### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

###### Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

###### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée0 Dioxyde de carbone (CO2)0 Mousse0 Poudre d'extinction.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

##### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a**

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 4 de 13

réipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Risque d'explosion.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 5 de 13

#### Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
123-86-4	1-Butylacétate	50	240		VME 8 h	
		150	720		VLE courte durée	
108-65-6	1-Méthoxy-2-propylacétate	50	275		VME 8 h	
		50	275		VLE courte durée	
100-41-4	Ethylbenzène	50	220		VME 8 h	
		50	220		VLE courte durée	
80-62-6	Méthylacrylate de méthyle	50	210		VME 8 h	
		100	420		VLE courte durée	
1330-20-7	Xylène	50	220		VME 8 h	
		100	440		VLE courte durée	

#### Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
1330-20-7	Xylène	Acide méthylhippurique	2 g/l	U	b
100-41-4	Ethylbenzène	Acide mandélique + acide phénylglyoxylique (/g créatinine)	600 mg/g	U	b

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

##### Protection contre les risques thermiques

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. .

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	voir l'étiquette
Odeur:	caractéristique

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a**

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 6 de 13

**Testé selon la méthode**

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	101 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	14 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique: (à 23 °C)	1500 mm <sup>2</sup> /s
Hydrosolubilité:	Non miscible
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur: (à 20 °C)	non déterminé
Pression de vapeur: (à 50 °C)	158 hPa DIN 51754
Densité:	1 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative:	non déterminé

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en corps solides: non déterminé

Viscosité dynamique:  
(à 23 °C) 1500 mPa·s**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Facilement inflammable.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 7 de 13

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

###### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
80-62-6	méthacrylate de méthyle				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 >50 mg/l	Rat		
38668-48-3	1,1-(p-Tolylimino)dipropen-2-ol				
	orale	ATE 5 mg/kg			
1330-20-7	xylène				
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1.5 mg/l			
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle				
	orale	DL50 8532 mg/kg	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 7500 mg/kg	Lapin		
123-86-4	acétate de n-butyle				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 >50 mg/l	Rat		
100-41-4	éthylbenzène				
	orale	DL50 3500 mg/kg	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 15400 mg/kg	Lapin	GESTIS	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 17,2 mg/l	Rat		
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1.5 mg/l			

###### Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (méthacrylate de méthyle)

###### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 8 de 13

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (méthacrylate de méthyle)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
80-62-6	méthacrylate de méthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >79 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 69 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les poissons	NOEC 40 mg/l	4 d			
	Toxicité pour les algues	NOEC 49 mg/l	3 d			
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 48 mg/l	2 d			
1330-20-7	xylène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 2.6 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 161 mg/l	96 h	Pimephales promelas		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 408 mg/l	48 h	Daphnia magna		
123-86-4	acétate de n-butyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 18 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 674.7 mg/l	72 h	Algae		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 44 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
100-41-4	éthylbenzène					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 3,6 mg/l	96 h		GESTIS	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a**

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 9 de 13

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	0,43
123-86-4	acétate de n-butyle	1.81-2.3
100-41-4	éthylbenzène	3,15

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1263**d'identification:****14.2. Désignation officielle de** PEINTURES**transport de l'ONU:****14.3. Classe(s) de danger pour le** 3**transport:****14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 163 367 640D 650

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E2

Catégorie de transport: 2

N° danger: 33

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a**

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 10 de 13

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Transport dans des conteneurs d'une capacité maximale de 450 litres ne sont pas soumis aux prescriptions de ADR/RID

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1263

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Peintures

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3



Code de classement: F1  
Dispositions spéciales: 163 367 640D 650  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E2

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1263

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** PAINT

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 163 367  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E2  
EmS: F-E, S-E

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Transport en accord du 2.3.2.5 du code IMDG.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1263

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** PAINT

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3 A72 A192  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a**

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 11 de 13

Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquide combustible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

2010/75/UE (COV): 0.13 % (1.3 g/l)

2004/42/CE (COV): 0.13 % (1.3 g/l)

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

Teneur en COV (OCOV): 0.31 %

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9.

**Abréviations et acronymes**

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a**

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 12 de 13

DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
IATA: International Air Transport Association  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
SVHC: Substance of Very High Concern  
@1605.B000001  
VOC: Volatile Organic Compounds

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H300 Mortel en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**SOPRADERE MMA - SDS n° 3191a**

Date de révision: 22.11.2023

Code du produit: SOPRADERE\_MMA

Page 13 de 13

concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*